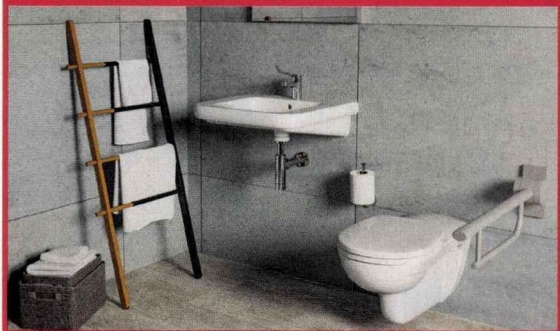




À LA UNE # Les échos du bricolage

UNE BELLE SALLE DE BAINS ADAPTÉE

Ma Prime Adapt' vous aide à adapter votre lieu de vie en cas de perte d'autonomie due à l'âge ou au handicap, notamment votre salle de bains ou l'accès à votre logement. Elle peut financer de 50 à 70 % de travaux jusqu'à 22 000 € hors taxes. Adapté et éligible à la prime ne rime pas avec style hospitalier. Les fabricants d'équipements sanitaires l'ont bien compris et se sont emparés de ce marché. En témoigne la gamme Astral de Delpha, des meubles de salle de bains compatibles avec l'usage d'un fauteuil roulant, ou bien les sanitaires suspendus Okyris de Procher, relevés à 45 cm. Ne perdez cependant pas de vue les normes de sécurité : un revêtement de sol ou le bac d'une douche doivent correspondre aux normes antigelisse NF PN 18 ou bien NF PN 24.



POINT FORT

Vous pouvez obtenir des aides pour adapter votre logement à vos besoins à partir de 70 ans, ou même avant si vous êtes en situation de handicap ou de perte précoce de votre autonomie.